



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT

CHSCT du 3 avril 2019

Commençons d'emblée par dire que la CFDT n'est pas demandeuse de la fusion des instances, Comité technique et CHSCT, décidée par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de transformation de la fonction publique, une des raisons pour lesquelles elle a voté contre.

Cette instance CHSCT est précieuse, on le voit année après année ici au CHSCT de l'AEFE et le Sgen-CFDT ne peut que louer les progrès qui ont été réalisés en ce domaine.

Dès sa création, le Sgen-CFDT a placé parmi ses principales revendications la mise en place de commissions de proximité pour les questions d'hygiène, sécurité et conditions de travail. Il s'est donc vraiment réjoui de voir ce combat aboutir, ce qui a constitué une véritable avancée pour les personnels.

Aujourd'hui, il nous revient de s'assurer que ces nouvelles instances telles qu'elles sont définies dans la circulaire sont mises en œuvre, que les chefs d'établissement les réunissent et qu'elles concernent tous les personnels locaux et détachés, enseignant.e.s et agents administratifs ou ouvrier.e.s.

Cependant, il nous semble que nous arrivons à un point où il faut faire en sorte que ces commissions vivent utilement et qu'elles s'inscrivent clairement dans les outils du dialogue social dans les établissements.

Le Sgen-CFDT entend que ces commissions ne soient pas des coquilles vides. Elles ne doivent pas s'ajouter à de nombreuses autres commissions mais jouer un vrai rôle de prévention et d'évaluation des risques, y compris psycho-sociaux. Pour cela, il est nécessaire que les élu.e.s soient en capacité de s'emparer des opportunités qu'elles offrent pour améliorer les conditions de travail. Ainsi, il paraît indispensable qu'elles soient vraiment de proximité, que leurs membres bénéficient de formations et d'outils dédiés et qu'ils puissent s'investir pour plusieurs années.

Il est enfin primordial que les chefs d'établissement mesurent l'utilité de ces commissions : pour ce faire, il serait judicieux de leur donner des conseils de cadrage.

Au total, nous souhaitons qu'au-delà de la simple tenue de ces commissions, nous fassions en sorte qu'elles jouent pleinement leur rôle.